



L'African National Congress ou le difficile exercice du pouvoir

Victor Magnani

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE 2017/3 Automne** , PAGES 99 À 109
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9782365677202

DOI 10.3917/pe.173.0099

Date de mise en ligne : 06/09/2017

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2017-3-page-99?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'African National Congress ou le difficile exercice du pouvoir

Par **Victor Magnani**

Victor Magnani est chargé de projets au programme Afrique subsaharienne de l'Ifri.

L'African National Congress (ANC), qui gouverne l'Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid, est en déclin. Le parti est secoué par des affaires de corruption qui touchent le président Jacob Zuma et a perdu la confiance d'une partie de ses électeurs. Concurrencé sur sa gauche et sa droite, il a été battu aux élections municipales de 2016 dans plusieurs grandes villes. L'avenir de l'ANC se jouera en partie à sa conférence nationale en décembre 2017 où la succession de Zuma doit être réglée.

politique étrangère

Le 8 janvier 2017 l'African National Congress (ANC) fêtait à Soweto son 105^e anniversaire. Des dizaines de milliers de personnes des différentes provinces rendaient hommage à l'un des plus anciens mouvements de libération du continent, parti au pouvoir depuis les premières élections libres de 1994. L'ancienneté du parti et cette capacité de mobilisation rappelaient son poids et sa légitimité incontestés dans l'espace politique sud-africain. Depuis sa création en 1912, l'ANC a su se régénérer, se transformer et s'adapter, passant notamment du statut d'«organisation terroriste» durant la période d'apartheid¹ à celui de mouvement respecté et célébré à travers le monde. Son prestige est notamment lié à sa contribution majeure à une transition démocratique réussie, articulée autour de l'idée de réconciliation promue par la figure iconique de Nelson Mandela.

Depuis la fin de l'apartheid, l'ANC exerce le pouvoir de manière quasi hégémonique et se confronte à une nouvelle phase de sa longue histoire : la mutation d'un mouvement de libération en parti de gouvernement,

1. L'ANC était interdit et considéré comme une organisation terroriste par le régime d'apartheid de 1960 à 1990. D'autres pays à travers le monde ont partagé cette définition. En 1987, lors d'un sommet du Commonwealth à Vancouver, Margareth Thatcher qualifiait ainsi l'ANC «d'organisation terroriste typique». Aux États-Unis, l'ANC a figuré dans la liste des organisations terroristes de 1986 à 2008. R. Windrem, «US Government Considered Nelson Mandela a Terrorist until 2008», *NBC News*, 7 décembre 2013, disponible sur : <www.nbcnews.com>.

responsable des politiques publiques et devant rendre des comptes aux électeurs. De telles mutations sont légion sur le continent, et l'on a souvent observé ailleurs des organisations suivant des trajectoires peu conformes aux normes démocratiques, et contrevenant à leurs idéaux fondateurs². Le cas de la Zimbabwe African National Union (ZANU) au Zimbabwe en est l'illustration la plus évidente. L'Afrique du Sud est aujourd'hui une démocratie qui organise des élections transparentes et où les contre-pouvoirs sont nombreux. On peut notamment citer des médias libres et de qualité, une opposition et une société civile structurées, des intellectuels présents dans le débat public, une autorité judiciaire indépendante et efficace : tant d'éléments qui devraient prémunir l'ANC, et l'Afrique du Sud, d'une dérive comparable à celle de son voisin zimbabwéen.

Pourtant, plus de 25 ans après la fin de l'apartheid, certains éléments suscitent de vives inquiétudes. Tout d'abord, une partie de la population sud-africaine est confrontée à une situation économique et sociale délétère. Les inégalités demeurent très importantes³, le taux de chômage très élevé⁴, l'accès aux services publics déficient⁵. Plus inquiétant, les disparités sociales sont encore souvent calquées sur des disparités raciales⁶. Ceci met à mal l'idée de réconciliation, notion fondatrice de l'Afrique du Sud post-apartheid⁷, qui ne s'est pas suffisamment matérialisée en transformations concrètes pour une partie de la population. Les dividendes économiques de la démocratie se font encore attendre. La mise en place des programmes de Black Economic Empowerment (BEE), visant à promouvoir

2. Les contributions consacrées à l'étude de ces trajectoires sont nombreuses. Citons notamment M. A. M. Salih, « African Liberation Movement Governments and Democracy », *Democratization*, vol. 14, 2007 et C. Clapham, « From Liberation Movement to Government. Past Legacies and the Challenge of Transition in Africa », Brenthurst Discussion Paper, novembre 2012. Pour une mise en perspective de ce débat dans le contexte de l'Afrique australe, voir R. Southall, *Liberation Movements in Power: Party and State in Southern Africa*, Melton, James Currey, 2013.

3. Selon l'indice de Gini, qui indique dans quelle mesure la répartition des revenus entre les individus au sein d'une économie s'écarte de l'égalité parfaite, l'Afrique du Sud figure parmi les pays les plus inégaux au monde.

4. D'après les statistiques officielles (Statistics South Africa), le taux de chômage s'élevait en 2016 à 26,5 %. Chiffre vraisemblablement sous-estimé, car ne prenant pas en compte la partie de la population qui échappe aux statistiques, notamment ceux qui ne cherchent plus d'emploi ou les migrants en situation irrégulière.

5. Si des progrès considérables sont observés depuis l'arrivée au pouvoir de l'ANC pour l'accès au logement, à l'eau et à l'électricité, une partie de la population demeure privée de l'accès aux services publics de base, principalement dans les *townships*, d'où des mobilisations parfois violentes contre les autorités. Voir notamment à ce sujet, S. Jaglin et A. Dubresson, *Le Cap après l'apartheid. Gouvernance métropolitaine et changement urbain*, Paris, Karthala, 2008 et J. Tournadre-Plancq, *Après l'apartheid : la protestation sociale en Afrique du Sud*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

6. C. Gradin, « Race, Poverty and Deprivation in South Africa », *Journal of African Economies*, vol. 22, mars 2013. En ce qui concerne plus spécifiquement les inégalités en termes d'accès à l'emploi, voir R. Anand, S. Kothari et N. Kumar, « South Africa: Labor Market Dynamics and Inequality », IMF Working Paper, 2016.

7. Sur cette question, voir T. Vircoulon, *L'Afrique du Sud démocratique ou la réinvention d'une nation*, Paris, L'Harmattan, 2004 et C. Perrot, M. Prum et T. Vircoulon, *L'Afrique du Sud à l'heure de Jacob Zuma. La fin de la nation arc-en-ciel ?*, Paris, L'Harmattan, 2009.

dans les entreprises les populations historiquement défavorisées, a contribué à l'émergence d'une classe moyenne noire, mais ces programmes sont critiqués : ils auraient surtout bénéficié à une élite limitée et connectée aux réseaux de l'ANC⁸. Ce d'autant que de nombreuses affaires de corruption, d'accaparement ou de mauvaise gestion des ressources publiques ont été mises au jour⁹. Le drame de Marikana¹⁰, les émeutes xénophobes des dernières années remettent aussi en question une pacification et une réconciliation dont l'ANC devait être le garant. Si l'héritage de l'apartheid ne peut être oublié pour expliquer l'état de la société sud-africaine, l'ANC est aussi mis face à ses responsabilités, plus de 20 ans après son arrivée au pouvoir. Le registre de la trahison est ainsi souvent employé par les détracteurs du parti. Les dirigeants de l'ANC auraient trahi la cause, ils auraient renié les idéaux de l'organisation et échoué à transformer en profondeur les structures économiques et sociales du pays. L'ANC serait-il à bout de souffle ?

Un repli électoral

Depuis la fin de l'apartheid, l'ANC a remporté toutes les élections à une large majorité : 62 % des voix aux premières élections générales de 1994, culminant à 69 % des voix en 2004, et 62 % encore en 2014, ne laissant qu'une place marginale à l'opposition. Cette hégémonie semble avoir pris fin le 3 août 2016 aux dernières élections municipales¹¹. Si l'intérêt pour des élections locales est d'ordinaire relativement limité, ces dernières ont été largement commentées, leur résultat ayant été inattendu et inédit. L'ANC y a obtenu seulement 54 % des voix, sa plus faible performance depuis les premières élections libres et démocratiques. Le parti perdait ainsi 8 % des voix par rapport aux élections locales de 2011.

A contrario, les partis d'opposition ont progressé. L'Alliance démocratique (DA), principal parti d'opposition, recueillant 27 % des voix, résultat qui confirme une progression constante depuis sa création en 2000. Ce parti qui pourrait être dit de centre droit, et promeut un strict respect de la constitution sud-africaine et le libéralisme économique et sociétal, a su notamment articuler ses succès autour de la dénonciation de la corruption dont seraient coupables les dirigeants de l'ANC. Le troisième parti

8. A. Jeffrey, *BEE: Helping or Hurting?*, Cape Town, Tafelberg, 2014.

9. Sur la mauvaise gestion des ressources publiques, voir J. Herbst et G. Mills, *How South Africa Works: And Must Do Better*, Londres, Hurst, 2016 et S. Jaglin et A. Dubresson, *Eskom. Électricité et pouvoir en Afrique du Sud*, Paris, Karthala, 2015.

10. À Marikana, 34 mineurs grévistes ont été tués par la police sud-africaine, voir J. Hayem, « Marikana : répression étatique d'une mobilisation ouvrière indépendante », *Politique africaine*, n° 133, 2014 et V. Magnani, « Que nous révèle le drame de Marikana sur l'état de la société sud-africaine ? », *Actuelles de l'Ifri*, Ifri, octobre 2012, disponible sur : <www.ifri.org>.

11. H. Mkhabela, « South African Local Elections 2016. From One Party Dominance to Effective Plural Democracy », *Études de l'Ifri*, Ifri, novembre 2016, disponible sur : <www.ifri.org>.

en termes de voix (8 %) est Economic Freedom Fighters (EFF), créé en 2013 et dirigé par Julius Malema, autour d'un programme radical de transformation sociale et économique. Il réclame notamment une redistribution des terres sans compensation et la nationalisation d'un certain nombre d'entreprises privées. L'ANC se trouve ainsi dans la position singulière d'être concurrencé sur sa droite et sur sa gauche par des discours trouvant un écho certain auprès des populations.

L'ANC est concurrencé sur sa droite et sur sa gauche

Si les résultats électoraux des partis d'opposition ne représentent pas un triomphe, ces élections n'en constituent pas moins une défaite symbolique considérable pour l'ANC, le parti ayant perdu le contrôle de grandes métropoles sud-africaines : Nelson Mandela Bay, Tshwane, Johannesburg, sont désormais dirigées par un maire DA¹². EFF, du fait de ses bons scores dans la province du Gauteng, a contribué à la défaite de l'ANC dans ces deux dernières municipalités en votant pour des maires DA¹³. Or les municipalités ont des prérogatives importantes, notamment pour l'approvisionnement des populations en eau et en électricité. De plus, les budgets municipaux, notamment des municipalités métropolitaines¹⁴, sont considérables et permettent aux partis de conforter leur assise locale par l'entretien de réseaux clientélistes et la distribution d'emplois municipaux. Avec la perte de ces municipalités, l'ANC voit s'affaiblir sa capacité à mener à bien son projet politique, de même que celle de développer et consolider ses ancrages territoriaux.

La DA sera attendue et jugée sur ses résultats dans les villes dont elle a nouvellement la charge. Un argument de campagne fort de la DA a été que partout où le parti gouverne, les performances en termes de gestion des finances publiques et de fourniture des services publics ont été supérieures¹⁵. Il est vrai que la ville du Cap, gérée par la DA depuis 2006,

12. L'Afrique du Sud compte huit municipalités métropolitaines. La DA est désormais à la tête de quatre d'entre elles car elle dirigeait déjà la ville du Cap depuis 2006.

13. EFF et DA sont idéologiquement très éloignés. On peut s'attendre à quelques remous dans les conseils municipaux, où il sera difficile de faire voter certains budgets et certaines décisions, ce qui pourrait limiter considérablement la capacité d'action de la DA. Alors que le parti entend se servir de ces élections pour montrer son efficacité en termes de politiques publiques, la situation pourrait se retourner contre lui.

14. Le budget annuel de la ville du Cap est d'environ 2,5 milliards d'euros, celui de Johannesburg d'un peu moins de 4 milliards d'euros. Chiffres disponibles sur : <<http://capetownbudgetproject.org.za>>. «City of JHB Budgets R54, 8bn Towards "Better Life for Residents"», *Eyewitness News*, 24 mai 2016, disponible sur : <<http://ewn.co.za>>.

15. V. Magnani, «Dépasser la dynamique raciale dans l'espace politique sud-africain, l'ambition sous contraintes de l'Alliance Démocratique», Lettre d'Information de l'IFAS Recherche, n° 13, décembre 2011 et V. Magnani, «L'arrivée de Mmusi Maimane à la tête de l'Alliance Démocratique, une nouvelle ère pour l'opposition en Afrique du Sud», *L'Afrique en questions* n° 21, Ifri, juin 2015, disponible sur : <www.ifri.org>.

est souvent citée pour sa bonne gestion¹⁶. Il faudra désormais le démontrer au-delà du bastion originel du parti, la province du Cap occidental. En cas de succès de la DA, on pourrait voir s'affirmer une nouvelle tendance mise en lumière par ces dernières élections : une division assez nette entre villes et campagnes. Si l'ANC est mis en difficulté dans les grandes municipalités et plus généralement dans les centres urbains, il reste largement majoritaire dans les zones rurales. Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'ANC est un parti de masse, avec des relais sur la plus grande partie du territoire grâce à ses représentants ou à ses antennes locales présentes jusque dans des endroits très reculés¹⁷, ce qui n'est pas le cas des partis d'opposition. En revanche, dans les villes, l'accès à l'information, le niveau d'éducation et donc la capacité à saisir certains enjeux, à remettre en cause le parti au pouvoir et à questionner la responsabilité des dirigeants politiques, sont plus élevés.

Dans les grandes villes s'ébauche l'essor d'une jeune génération urbaine et éduquée. Ces jeunes générations, « nées libres » car elles n'ont pas connu l'apartheid, semblent moins attachées à la légitimité historique de l'ANC que leurs aînées. Les figures historiques de l'ANC y sont parfois relativisées, et des références alternatives mobilisées, comme celle de Frantz Fanon, Steve Biko ou Robert Sobukwe. Celles-ci ont en commun d'être associées à des courants idéologiques ou politiques différents de l'ANC¹⁸. Si cette tendance se confirmait, on pourrait imaginer que l'ANC se concentre sur les zones rurales – qui restent très importantes en termes de population en Afrique du Sud¹⁹ – pour conserver sa majorité électorale, et que les grandes villes deviennent des bastions de la contestation et de l'opposition.

Un président décrédibilisé

Lors des élections locales de 2016, la thématique de la corruption a été fortement mobilisée par les partis d'opposition. Les différentes affaires touchant Jacob Zuma ont durablement terni son image et font de lui une

16. La ville du Cap a notamment été classée en 2016 en première position parmi les municipalités métropolitaines sud-africaines par l'agence Ratings Afrika pour sa gestion financière. La ville a également été citée en 2017 parmi les villes les plus attractives au monde pour les investissements directs étrangers par Foreign Direct Investment Intelligence (fDi), entité liée au *Financial Times*. Il convient de rester prudent sur ces classements, mais ils dénotent une reconnaissance que le parti utilise dans sa communication.

17. V. Darracq, « Dans le parti, dans le quartier : les branches locales de l'African National Congress (ANC) », *Revue Tiers Monde*, n° 196, avril 2008 et V. Darracq, « The African National Congress (ANC) Organization at the Grassroots », *African Affairs*, vol. 107, octobre 2008.

18. C. Bénit-Gbafou, « Actualité de Fanon dans les mouvements étudiants sud-africains contemporains : un entretien avec Achille Mbembe », *Politique africaine*, n° 143, 2016 et R. Botiveau, « La jeune Afrique du Sud en ballottage : mouvements étudiants et amorces d'une alternance politique », *Politique africaine*, n° 143, 2016.

19. Selon la Banque mondiale, 35 % des Sud-Africains vivaient dans des zones rurales en 2015. Chiffres disponibles sur : <http://data.worldbank.org>.

cible évidente. Il incarne ainsi aux yeux d'une partie de la population les dérives et le déclin moral du régime, et cristallise une grande partie des mécontentements.

Le président actuel a notamment été impliqué dans l'affaire dite *Arms deals*, qui concerne le plus important contrat d'armement signé par l'Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid. Jacob Zuma a été blanchi dans cette affaire, mais son conseiller financier Schabir Shaik condamné à 15 ans de réclusion pour trafic d'influence et pour avoir négocié un pot-de-vin avec le fabricant d'armes Thint, filiale sud-africaine de Thomson-CSF (devenu Thales). L'opposition ne cesse de demander la réouverture de ce procès où des zones d'ombre demeurent²⁰. Le président a en revanche été condamné pour détournement de fonds publics suite à la rénovation de sa résidence privée à Nkandla. La médiatrice de la République, Thuli Madonsela, avait publié un rapport en 2014 indiquant que contrairement aux déclarations du président, seule une partie des travaux effectués dans cette résidence avait pour but d'améliorer la sécurité²¹. En 2016, la Cour constitutionnelle sud-africaine a jugé que le président avait manqué à ses obligations vis-à-vis de la Constitution et l'a condamné à rembourser une partie des fonds illégalement dépensés.

Fin 2015, la décision du président Zuma de remplacer son ministre des Finances Nhlanhla Nene, respecté pour ses compétences, par David van Rooyen, jugé inexpérimenté, avait provoqué une forte dépréciation du rand. Quatre jours après cette nomination, le président céda aux critiques et aux pressions des marchés financiers, et nomma Pravin Gordhan ministre des Finances pour rétablir la confiance et la crédibilité économique du pays. Cet épisode a suscité de nouveaux doutes sur la proximité, voire la collusion, de Jacob Zuma avec la riche famille indienne Gupta, qui emploie ou a employé dans ses sociétés des membres de la famille Zuma, et qui est suspectée d'avoir influencé la nomination de ministres pour profiter de marchés publics frauduleux. Un rapport de Thuli Madonsela a apporté des éléments de preuve à ces allégations²². Ceux-ci ont été corroborés par la presse sud-africaine qui a publié, en mai 2017, des courriers électroniques équivoques échangés entre l'entourage de Jacob Zuma et les membres de la famille Gupta.

20. Pour une chronologie de cette saga judiciaire en cours, voir P. de Wet, « Timeline: How the Spy Tapes Saga Continues to Haunt Zuma Since 2001 », *Mail & Guardian*, 23 mai 2016.

21. Jacob Zuma avait notamment fait construire une piscine, un amphithéâtre et un poulailler.

22. Le rapport de 355 pages « State of Capture », rendu public le 2 novembre 2016, livre des détails embarrassants pour le président Zuma, corroborés par de nombreux témoignages disponibles sur : <<https://fr.scribd.com>>.

Pravin Gordhan était un choix par défaut du président, et leurs relations ont été émaillées de nombreuses tensions jusqu'en avril 2017, date d'un large remaniement ministériel qui conduisit à un nouveau changement de ministre des Finances. Ce remaniement occasionna d'importants remous internes à l'ANC²³ et des manifestations importantes à travers le pays pour dénoncer les décisions de Jacob Zuma²⁴.

Sur la scène internationale, Nelson Mandela et Thabo Mbeki avaient été très actifs pour améliorer l'image du pays. Celui-ci a ainsi acquis le statut de « bon citoyen international²⁵ », et joué dans les enceintes internationales un rôle sans commune mesure avec sa puissance réelle. Depuis son arrivée au pouvoir, Jacob Zuma semble manifester un relatif désintérêt pour les questions internationales. Pire, au nom de la *Realpolitik* et d'une rhétorique anti-impérialiste, le pays s'est illustré ces dernières années par des décisions peu en phase avec le capital moral et politique qu'il s'était constitué. On pense notamment à sa décision, en 2015, de ne pas arrêter le président soudanais Omar El-Béchir, sous le coup d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI), alors que celui-ci était sur le territoire sud-africain pour un sommet de l'Union africaine (UA). Les critiques occasionnées par cet épisode conduisirent l'administration de Jacob Zuma à entamer une procédure de retrait de la CPI²⁶. Par ailleurs, l'Afrique du Sud n'apparaît plus aujourd'hui comme un acteur décisif pour la résolution des crises africaines, et le mandat de Nkosazana Dlamini-Zuma à la tête de l'UA de 2012 à 2017 fut à la fois une grande déception²⁷ et une preuve supplémentaire de la perte d'influence du pays dans les instances régionales.

La collusion de Jacob Zuma avec la riche famille indienne Gupta

Divisions dans un contexte de succession

Jacob Zuma a pris la tête de l'ANC face à Thabo Mbeki, lors de la conférence nationale de Polokwane en 2007, en se proclamant le défenseur

23. Cyril Ramaphosa, vice-président de l'ANC et de l'Afrique du Sud et Gwede Mantashe, secrétaire général de l'ANC, ont publiquement critiqué le remplacement de Pravin Gordhan.

24. J.-P. Rémy, « En Afrique du Sud, tous les moyens sont bons pour "dégager" Jacob Zuma », *Le Monde*, 14 avril 2017.

25. Le pays doit ce statut à sa transformation pacifique, à sa décision d'abandonner ses stocks d'armes nucléaires, à son rôle de médiateur dans certaines crises, notamment africaines, et à l'importance accordée à une politique étrangère fondée sur des valeurs.

26. Cette procédure de retrait n'a pu aller à son terme, une décision de justice l'ayant jugée inconstitutionnelle, voir « South Africa Revokes ICC Withdrawal », *Mail & Guardian*, 8 mars 2017, disponible sur : <<https://mg.co.za>>.

27. S. Abba, « Mme Dlamini-Zuma et l'Union africaine : chronique d'un rendez-vous manqué », *Le Monde Afrique*, 27 janvier 2017, disponible sur : <www.lemonde.fr>.

des populations les plus pauvres²⁸. Mais les inégalités restent très vives et le président a déçu beaucoup d'électeurs et de partenaires du parti, notamment les syndicats ouvriers. Le Congrès des syndicats sud-africains (COSATU), principale confédération syndicale du pays et qui fait partie de l'alliance tripartite²⁹ au pouvoir en Afrique du Sud, a récemment réclamé la démission du président Zuma³⁰. Au-delà de l'opposition, des organisations de la société civile ou des médias, il est donc aujourd'hui critiqué de plus en plus vivement et ouvertement au sein de son propre camp. Les discussions ouvertes dans le parti mettent en lumière différentes factions et tensions dont les oppositions se sont intensifiées sous la direction de Jacob Zuma³¹.

Certains lui demandent de démissionner, vu le poids des scandales qui pèsent sur lui et le résultat décevant des dernières élections. D'autres continuent à le soutenir, par loyauté vis-à-vis du parti ou fidélité envers le président en raison d'intérêts économiques (rentes plus ou moins légales) et/ou symboliques (positions prestigieuses dans l'ANC ou dans les administrations dirigées par le parti). Le cœur du pouvoir de l'ANC se trouve au sein du Comité exécutif national (NEC) qui suit, pour le moment, une ligne légitimiste. Jacob Zuma reste donc au pouvoir car il est politiquement très habile : il a su manœuvrer dans le parti, nouer les bonnes alliances et écarter les personnalités susceptibles de lui faire de l'ombre (notamment Julius Malema, exclu du parti pour indiscipline, Kgalema Motlanthe dont le rôle au sein du parti est mineur depuis sa candidature à la direction de l'ANC en 2012 face à Jacob Zuma, ou plus récemment Pravin Gordhan). Par ailleurs, une démission ou une mise à l'écart de Jacob Zuma pourraient avoir pour conséquences de polariser fortement le parti et de susciter la création d'entités concurrentes³². La culture organisationnelle du parti, héritée de l'expérience des années d'exil et de clandestinité, veut que les querelles internes se gèrent à l'intérieur de l'organisation et restent dissimulées aux yeux du public. Cette règle non écrite, progressivement érodée depuis la transition démocratique, se révèle face aux évé-

28. T. Vircoulon, «La chute et la succession de Thabo Mbeki», *L'Afrique en questions*, Ifri, n° 4, novembre 2008, disponible sur : <www.ifri.org>.

29. Depuis mai 1994, l'ANC est engagé dans une alliance tripartite avec le Parti communiste sud-africain (SACP) et le COSATU.

30. N. Marrian, «Cosatu Calls on President Jacob Zuma to Resign», *Business Day*, 4 avril 2017.

31. S. Booyesen, *Dominance and Decline. The ANC in the Time of Zuma*, Johannesburg, Wits University Press, 2015.

32. Thabo Mbeki avait été mis en minorité au sein du parti par les partisans de Jacob Zuma et contraint à démissionner de la présidence de la République. Un bon nombre des soutiens de Thabo Mbeki avaient alors quitté le parti pour créer le Congress of the People (Cope). Celui-ci avait suscité l'espoir d'une potentielle alternance avant d'être miné par des dissensions internes et de quasiment disparaître du paysage politique sud-africain.

nements actuels totalement obsolète. Depuis quelques mois, médias et réunions publiques sont ainsi devenus des plates-formes où les divergences s'expriment très ouvertement³³.

La conférence nationale de l'ANC de décembre 2017 sera l'occasion de poursuivre, ou d'apaiser, les débats sur la légitimité du président Jacob Zuma. La succession de ce dernier se jouera en effet à cette conférence qui désignera le nouveau président du parti, candidat aux élections générales de 2019. Le candidat élu aura la lourde tâche de rassembler les factions opposées, de faire preuve de transparence et de probité pour améliorer l'image du parti, et de convaincre enfin que le parti pourra améliorer les conditions de vie de l'ensemble des citoyens sud-africains.

Si la succession au sein du parti est encore difficile à prévoir, la logique institutionnelle serait favorable à l'actuel vice-président du pays, Cyril Ramaphosa. Ce dernier était le successeur annoncé de Nelson Mandela mais avait perdu la lutte de succession face à Thabo Mbeki à la fin des années 1990. Il a une légitimité historique incontestable : c'est une figure de la lutte contre l'apartheid, il a contribué à la création du COSATU, et a fait partie des négociations post-apartheid pour engager une transition démocratique et pacifiée. Il a, depuis, fait fortune dans les affaires, ce qui en fait une personnalité rassurante pour les marchés financiers et le milieu des affaires. Son image a cependant été ternie par des allégations selon lesquelles, comme actionnaire de la société minière Lonmin, il aurait demandé l'intervention de la police pour mettre un terme à la grève des mineurs à Marikana en août 2012. Il est peu aisé d'évaluer les soutiens de Cyril Ramaphosa au sein de l'ANC, mais il est certain qu'il sera adoubé par le COSATU, et tous ceux qui se sont ouvertement opposés à Jacob Zuma.

Le successeur naturel semble être Cyril Ramaphosa

Ce dernier semble clairement favorable à la candidature d'une autre prétendante, Nkosazana Dlamini-Zuma, son ex-femme qui vient de quitter son poste de présidente de la commission de l'UA³⁴. Comme lui, elle est issue de la province du KwaZulu-Natal (KZN), et bénéficie

33. En août 2016 la branche locale de l'ANC à Johannesburg a demandé que le président démissionne suite à la défaite du parti à Johannesburg. En mars 2016, des vétérans de la branche armée de l'ANC durant l'apartheid, Umkhonto we Sizwe, publient une tribune appelant à la démission de Jacob Zuma ; des membres de l'ANC, sous le nom d'Occupy Luthuli House, réclament un changement de direction.

34. Le président a déclaré sa préférence de manière à peine voilée en indiquant, en janvier 2017, que l'ANC et l'Afrique du Sud étaient prêts à être dirigés par une femme. N. Mkhize, «ANC and SA Are Ready for a Woman to Lead, Says Zuma», *Business Day*, 12 janvier 2017, disponible sur : <www.businesslive.co.za>.

des mêmes soutiens : la branche de l'ANC dans cette province (la branche la plus importante du pays en termes de militants), l'influente organisation des femmes de l'ANC (ANCWL), et le mouvement de jeunesse de l'ANC (ANCYL). Elle a fait partie du gouvernement de Jacob Zuma et le président a fortement appuyé sa candidature à l'UA. Les réseaux et le soutien du président peuvent constituer un atout, mais aussi un inconvénient tant le président est décrié, y compris au sein même du parti. La crainte d'élire un autre Zuma à la présidence pourrait nuire aux ambitions de Nkosazana Dlamini-Zuma.

La lutte pour la succession pourrait constituer la chance de personnalités nouvelles n'ayant pas encore émergé dans les hautes sphères dirigeantes du parti. Ce serait alors l'occasion d'un renouvellement générationnel d'ampleur dans le parti. Mais si l'ANC s'est régulièrement régénéré depuis sa création, on constate qu'il peine aujourd'hui à faire émerger une nouvelle génération de leaders. Les successeurs potentiels de Jacob Zuma (au premier rang desquels Cyril Ramaphosa et Nkosazana Dlamini-Zuma) ont tous plus de 60 ans. Ils tiennent leur légitimité de leur lutte contre l'apartheid. Leur discours est encore empreint de ce combat, et le registre de l'anti-impérialisme encore mobilisé. Beaucoup au sein du parti se considèrent toujours comme les membres d'un parti de libération et non pas d'un parti de gouvernement devant articuler des politiques publiques efficaces. L'ANCYL, qui pouvait prétendre à former les futurs cadres du parti, ne joue plus ce rôle depuis le départ de Julius Malema et de ses proches³⁵. Jacob Zuma a en effet repris la main sur l'organisation pour y placer des affidés qui se contentent de défendre la ligne politique et la personnalité du président. Ce déficit d'autonomie ne contribue guère à attirer de nouveaux militants et à capter les aspirations des nouvelles générations d'électeurs. *A contrario*, on pourrait relever qu'EFF et DA sont dirigés par des trentenaires, qui ont su insuffler un dynamisme certain à leur parti et semblent davantage en prise avec la jeunesse du pays.

La Conférence nationale de l'ANC de décembre 2017 sera l'occasion pour le parti de choisir une nouvelle direction. Celui-ci ne peut plus gouverner comme il l'a fait jusqu'à aujourd'hui : il apparaît très divisé,

35. R. Botiveau, « Les avatars de l'African National Congress Youth League. L'invention d'une organisation politique de jeunesse sud-africaine (1990-2007) », *Politique africaine*, n° 184, 2006 et R. Botiveau, « L'ANCYL après le Congrès de Midrand : vers des changements politiques à l'ANC ? », Lettre d'Information de l'IFAS Recherche, n° 13, décembre 2011.

l'autorité de son leadership est contestée et décrédibilisée, sa sphère d'influence diminue, et il ne peut plus compter sur la manne budgétaire des municipalités métropolitaines. Au-delà d'une nouvelle direction et en termes de personnels politiques, il s'agira bien d'interroger les causes de certains échecs et de tracer la voie à suivre pour satisfaire les attentes suscitées par l'arrivée de l'ANC au pouvoir.

L'ANC a fait preuve dans le passé de sa capacité à produire une réflexion intellectuelle, et à réaliser un inventaire critique de ses actions. Le défi est important. Si l'ANC ne prend pas la mesure de son échec et de l'insatisfaction des électeurs, il est peu probable qu'il puisse enrayer la dynamique de déclin où il semble engagé. Il s'agira aussi de répondre à une opposition qui s'articule de façon nouvelle, à un électorat sensible à la mise en œuvre effective des promesses des dirigeants, ainsi qu'à des contre-pouvoirs prêts à contester son autorité et son hégémonie. Si l'ANC reste insensible aux nouvelles réalités sud-africaines ou ne les accepte pas, on ne peut écarter une période à venir de fortes tensions, qui auraient inévitablement des répercussions négatives sur la stabilité de la région australe.



Mots clés

Afrique du Sud

Post-apartheid

African National Congress (ANC)

Jacob Zuma

